



Lomé, le 07 mars 2024

Commémoration de la Journée internationale de la femme 2024 : "Investir dans les dispositions de protection sociale pour accroître l'autonomisation des femmes et accélérer les progrès".

En cette Journée internationale de la femme 2024, l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique, www.ituc-africa.org) se joint à ses nombreuses femmes membres, à tous ses affiliés et au reste du monde pour célébrer nos amazones et héroïnes de tous horizons.

La CSI-Afrique est solidaire de toutes les femmes des économies et secteurs formels et informels, des communautés rurales et urbaines, du continent et du monde entier, et leur rend hommage en appréciant leurs sacrifices et leurs services et en célébrant leurs contributions, leurs réalisations, leur résilience et leur engagement inébranlable pour le progrès.

La commémoration de cette année placée sous le thème "**Investir dans les femmes : Accélérer le progrès**", souligne combien il importe d'accorder la priorité aux investissements favorisant les droits, l'autonomisation et l'inclusion économique des femmes, dans la poursuite du développement durable et de la justice sociale.

L'Afrique regorge de femmes dynamiques et talentueuses de tous âges qui contribuent de manière significative à tous les aspects que revêt la société, des affaires à la politique, en passant par la culture et bien d'autres choses encore. Ces dernières années, le nombre de femmes dans la main-d'œuvre mondiale a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des hommes.

Toutefois, malgré leurs contributions inestimables, de nombreux obstacles se dressent encore sur la voie de la pleine égalité et de la pleine participation des femmes, en partie à cause de pratiques discriminatoires de plus en plus fréquentes et d'inégalités des chances en matière d'éducation et d'emploi. De plus, la représentation limitée dans les instances de prise de décision reste un formidable défi qu'il convient de relever d'urgence.

Nous savons que la promotion de l'éducation des femmes et des filles par un financement adéquat, l'extension des services de santé et l'augmentation des possibilités d'emploi pour les femmes auront un impact positif sur la transformation de

l'économie et de la société. Il est essentiel d'investir dans les femmes pour favoriser la justice sociale ainsi que le développement durable et inclusif. Lorsque les femmes sont autonomisées sur le plan économique, politique et social, ce sont des communautés et des nations entières qui prospèrent. L'investissement dans l'éducation, la santé, l'autonomisation économique et le leadership des femmes peut les aider à exploiter tout le potentiel dont elles disposent pour mener une vie libre.

Par conséquent, alors que nous célébrons ces femmes en ce jour mémorable, nous réaffirmons notre engagement inébranlable à nous tenir à leurs côtés en les mettant au défi [d'agir] et en travaillant avec elles pour lutter contre le patriarcat, les stéréotypes, la misogynie, la discrimination et la violence fondée sur le genre. La CSI-Afrique va également poursuivre sa campagne contre d'autres pratiques socio-économiques, politiques, religieuses et culturelles qui accablent les femmes, minent et étouffent leur droit à s'épanouir et à réaliser leur potentiel. Nous ne passerons pas sous silence celles qui sont souvent oubliées, notamment les nombreuses femmes de tous horizons qui sont des agents de changement au sein de leurs communautés, mais qui sont prises pour cible et réduites au silence.

La CSI-Afrique appelle également les gouvernements, les employeurs, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux à redoubler d'efforts pour investir dans les femmes et les filles. Cet objectif peut être atteint par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de législations tenant compte de la dimension de genre. Nous continuerons à faire entendre notre voix en faveur d'un "salaire égal pour un travail égal", à défendre l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité, gratuits et obligatoires, à promouvoir le leadership des femmes et leur représentation dans les organes de décision, et à renforcer les mécanismes de prévention et de réponse à la violence fondée sur le genre. Nous poursuivrons nos campagnes contre le surendettement et les flux financiers illicites (FFI) pour que nos économies puissent avoir les ressources nécessaires au financement de la protection sociale.

La CSI-Afrique réaffirme également son engagement à promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes sur tout le continent. Par le biais de nos activités de plaidoyer, de nos campagnes et de nos initiatives de renforcement des capacités, nous continuerons à mobiliser les travailleurs et les syndicats pour promouvoir l'égalité hommes-femmes, éliminer la discrimination et la violence à l'égard des femmes, et promouvoir l'autonomisation des femmes au travail et dans la société.

Joyeuse journée internationale de la femme !

Le Secrétaire Général



Joel Akhator ODIGIE